



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

**Création d'un emploi de chargé de mission pour la mise en oeuvre
de la maison communale de la nature et de l'environnement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200462

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Direction Ressources Humaines

**Création d'un emploi de chargé de mission pour la mise en
oeuvre de la maison communale de la nature et de
l'environnement**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Comme vous le savez par nos délibérations précédentes, le site de Chantemerle est destiné à accueillir la Maison Communale de la Nature et de l'Environnement.

Cette maison vise à rassembler l'ensemble des acteurs agissant pour le respect de l'environnement et du cadre de vie.

C'est un outil de sensibilisation, d'information, de formation et d'éducation à la Nature et à l'Environnement ouvert à tous les publics.

C'est un espace de fonctionnement, de réflexion, de concertation et d'actions pour les acteurs locaux et les associations.

Ces activités se développent en relation étroite avec les usagers du site et tous les partenaires et associations locaux.

Afin de procéder à la préfiguration en vue de la phase opérationnelle de la Maison Communale de la Nature et de l'Environnement sur le site de Chantemerle.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer un poste de chargé de mission pour 1 an sur la base de l'article 3 alinéa 3 de la loi du 26 janvier 1984, qui sera rémunéré sur l'un des échelons du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)